

Affichage le 18 octobre 2019



Wallonie

COMMUNE DE COURCELLES - URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est Madame-Monsieur COPPIETERS-PETIT Jérémy - Marie-France.

Le terrain concerné est situé à **Rue Nolichamps 36 à 6180 Courcelles** et cadastré 1ère div. section C n° 1070B.

Le projet consiste en "**Construction d'une habitation unifamiliale**" et présente les caractéristiques suivantes :

- superficie au sol de 100 m² : rez de chaussée (garage, atelier, salon, salle à manger, hall, wc, local technique) ; 1er étage (3 chambres, dressing, salle de bain) ; combles aménageables ;
- hauteur sous corniche du volume principal : +/- 5m60 par rapport au niveau fini de l'habitation
- hauteur sous corniche du volume secondaire : +/- 5m25 par rapport au niveau fini de l'habitation
- hauteur au faîte du volume principal : +/-8m85
- hauteur au faîte du volume secondaire : +/-6m93
- matériaux : briques de parement de ton rouge-brun ; tuiles de ton gris foncé ; châssis de ton crème ;

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 - Dérogation à un plan ou aux normes d'un guide régional du Code du Développement Territorial :

Dérogation au plan de secteur : implantation de l'habitation en zone de services publics et d'équipements communautaires

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 09h à 12h et de 13h30 à 16h à l'adresse suivante : 6180 Courcelles, rue Jean Jaurès, 2. Il est également possible de consulter le dossier le samedi de 09h à 12h en prenant rendez-vous minimum 24h à l'avance.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service au 071/46.68.73 ou par e-mail : urbanisme@courcelles.be.

L'enquête publique est ouverte le 23 octobre 2019 et clôturée le 7 novembre 2019

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Service Urbanisme - rue Jean Jaurès, 2 à 6180 Courcelles
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@courcelles.be

L'enveloppe, le courrier ou le courrier électronique portera la mention : «Réclamation CODT/2019/467». Sous peine de nullité, les envois seront datés et signés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 7 novembre 2019 de 10:00 à 11:00 au Service urbanisme - rue Jean Jaurès, 2 à 6180 Courcelles.

La Directrice générale,

Pour la Bourgmestre,
Caroline TAQUIN
L'échevin délégué,

L. LAMBOT

RENAUX S., 4^{ème} Échevine